MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : WISSEMBOURG

Autres communes :

R500

Appellation : Canal et écluse de la Lauter

Monument(s)

Appellation : Canal et écluse de la Lauter

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 27/11/1997

Étendue de la protection : Canal de la Lauter, compris entre la porte d'eau, l'enceinte urbaine ouest et le pont de jonction entre la rue du Faubourg-de-Bitche et le quai du 24 Novembre;y compris ce pont;la porte d'eau (écluse) ; les garde-corps d'origine en fonte (cad. 27 28)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.